



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement, de l'aménagement  
et des transports

Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF)

# 27 octobre 2023 INAUGURATION DU CONTOURNEMENT EST DE ROISSY



**Dossier de presse**



# Ouverture à la circulation du Contournement Est de Roissy

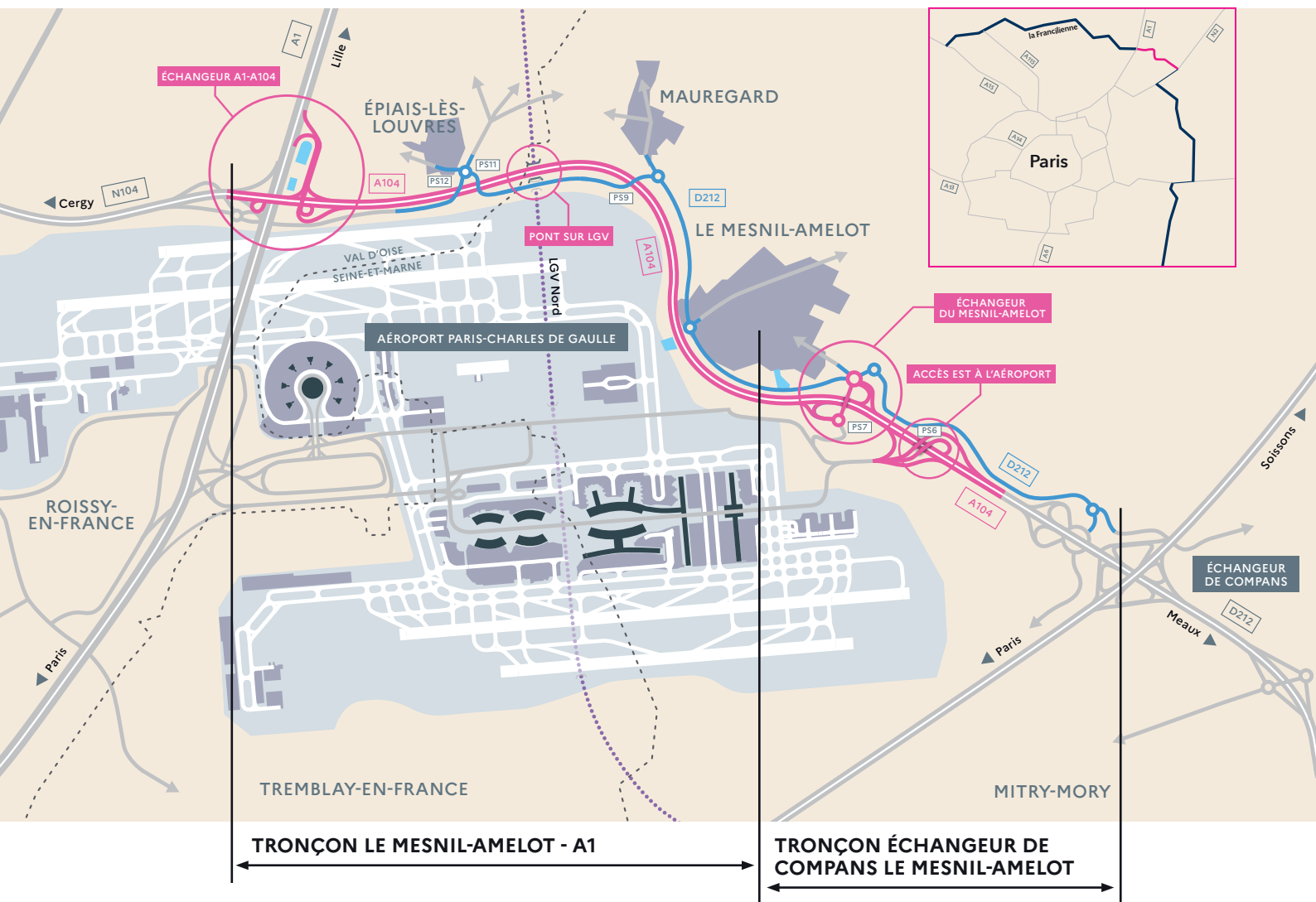
Les travaux du Contournement Est de Roissy dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par l'Etat, arrivent aujourd'hui à leur terme permettant son ouverture complète à la circulation d'ici le 15 novembre 2023.

Près de 4 années de travaux auront été nécessaires pour concrétiser cette opération d'envergure consistant en la réalisation de 9 km d'autoroute à 2x2 voies (A104), 7 km de route départementale (RD212) et de 8 ponts entre l'échangeur de Compans et l'échangeur avec l'A1. L'objectif est de fluidifier la circulation et de désenclaver la zone Nord Est de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

Nouvelles voies de l'A104



Route départementale    Autoroute à 2x2 voies et échangeurs



## UN PROJET D'ENVERGURE POUR LE TERRITOIRE DU NORD-EST FRANCILIEN

Le réseau routier constitué par la RN1104 et la RD212 au nord-est de l'Aéroport de Paris-Charles de Gaulle présentait un dimensionnement inadapté et incompatible avec le trafic supporté, pénalisant la desserte locale ainsi que l'attractivité économique de ce territoire à enjeu.

Déclaré d'utilité publique en 2003, la création de la nouvelle A104 entre la RN2 et l'A1 permet de répondre à la forte demande de déplacements dans ce secteur.

Elle vise à la fois :

- à boucler la Francilienne (A104) entre l'A1 et la RN2 permettant ainsi de reporter le trafic de transit sur l'A104 et d'assurer des liaisons plus faciles entre les pôles de développement,
- à décharger l'accès Ouest de l'aéroport par l'amélioration de son accessibilité par l'Est,
- à séparer les flux pour améliorer la desserte locale, contribuant également à la fluidification de l'accès Est de l'aéroport, notamment en prévision des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

Elle a également pour objectif de répondre à l'ambition économique du territoire.

Balisage de zones environnementales



## LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LE PROJET

Afin de permettre la réalisation des travaux, une autorisation environnementale a été nécessaire pour le projet. Compte-tenu de son envergure, les enjeux environnementaux relatifs au projet ont été particulièrement importants et structurants dans le déroulement de l'opération.

L'arrêté d'autorisation environnementale prévoit notamment 32 mesures en faveur de l'environnement, dont 78 hectares d'habitats restaurés, la création d'une zone de compensation de 10 ha de zones boisées sanctuarisées et requalifiées, la création d'une zone humide (1 ha) et de zones de compensation pour l'œdicnème criard (2 ha) - l'œdicnème criard est un oiseau protégé en Île-de-France (classé vulnérable).

Tout au long de la vie du projet, l'État s'est attaché à porter une attention particulière à l'environnement et à mettre en place les moyens nécessaires pour limiter l'impact du projet. Cela s'est traduit par :

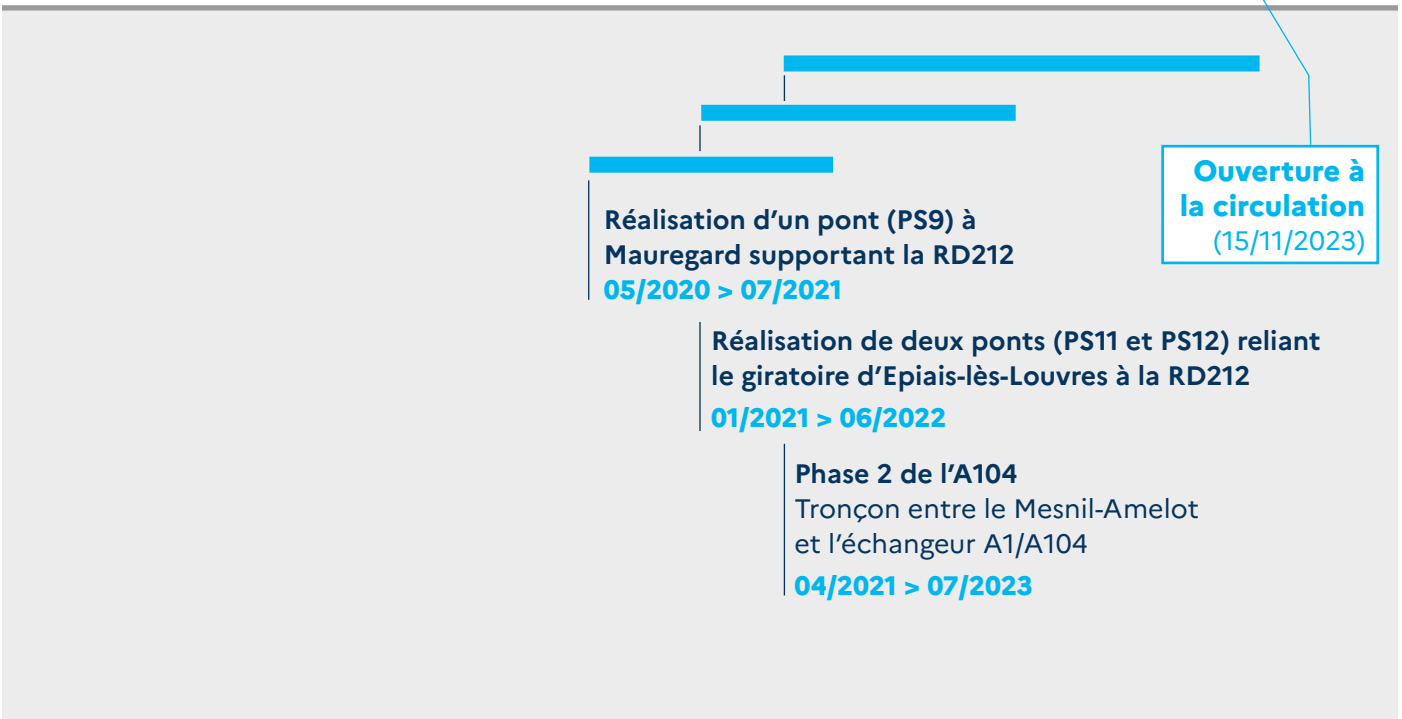
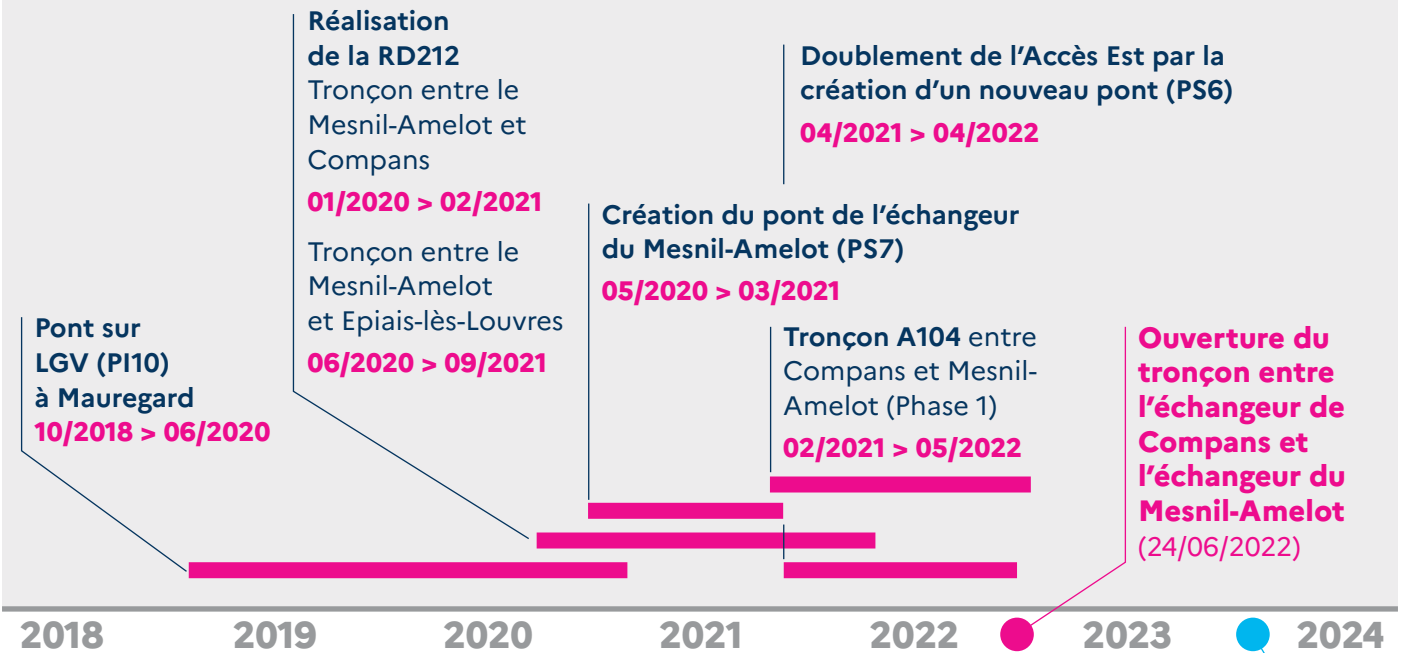
- Une réutilisation partielle des voies de la RN1104 et des voies de la RD212, en procédant à une adaptation du tracé conciliant les contraintes techniques du secteur,

- Une attention forte portée à cet enjeu lors de la passation des marchés de travaux (notamment demande de mise en place de protocoles par les entreprises),
- Des visites bimensuelles de contrôle du respect des dispositions de l'arrêté environnemental par un écologue,
- Une adaptation du calendrier des travaux pour limiter le dérangement des espèces notamment en période de reproduction. En particulier, préalablement à chaque démarrage de travaux, une inspection quant à la présence d'espèces a été réalisée afin de limiter les impacts du chantier. En cas de découverte d'espèce, un protocole a été mis en place en lien avec l'écologue en charge du suivi du chantier.
- Un suivi des espèces animales présentes sur le secteur du projet et la mise en place de modalités de gestion adaptée pendant une durée de 30 ans, conformément à l'arrêté d'autorisation environnementale.

Ces actions ont fait l'objet d'un rendu-compte annuel par l'organisation d'un comité à destination de l'Autorité environnementale et des associations environnementales du secteur.

# DÉROULEMENT DU PROJET

## Phase 1 (tronçon Echangeur de Compans - Le Mesnil-Amelot)



## Phase 2 (tronçon Le Mesnil-Amelot - A1)

Avant 2015, plusieurs ouvrages ont été réalisés : un pont pour l'accès Est de l'aéroport, un tronçon de section courante entre cet accès Est et l'échangeur de Compans et l'aménagement de bretelles de l'échangeur avec l'A1

(incluant la réalisation d'un pont). La finalisation du CER s'est ensuite déroulée en deux phases à compter de fin 2019.

**Débutée fin 2019, une première phase du projet** a consisté en la réalisation des rétablissements de la voirie locale, par la construction de la RD212 et des ponts au-dessus des futures voies de l'A104 (pont au niveau de Mauregard, et deux ponts au niveau d'Epiais-lès-Louvres). Elle s'est poursuivie par la réalisation des voies de la nouvelle A104 entre l'échangeur de Compans et l'échangeur du Mesnil-Amelot, ainsi que le réaménagement de l'« Accès Est » à la plateforme aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle, par la création d'un nouveau pont et le réaménagement des bretelles d'entrée et de sortie.

**Cette phase, qui s'est en majeure partie déroulée en interface avec des voies circulées, s'est achevée à l'été 2022.**

**La seconde phase du projet** consistant en la réalisation des voies de la nouvelle autoroute A104 entre l'échangeur du Mesnil-Amelot et l'échangeur A1/A104, intégrant un pont au-dessus de la LGV au niveau de Mauregard, est aujourd'hui achevée, permettant l'ouverture à la circulation de cette nouvelle infrastructure.

Des travaux étant nécessaires pour retirer l'ensemble des dispositifs provisoires mis en place durant le chantier, l'ouverture sera réalisée progressivement lors de la première quinzaine de novembre.

Aperçu de l'échangeur du Mesnil-Amelot



## LES CHIFFRES CLÉS DU CHANTIER



9

km d'autoroute



7

km de voie  
départementale



8

ponts



4

ans de travaux



32

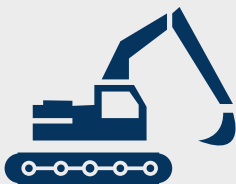
mesures  
en faveur de  
l'environnement



Près de

100

ha de zones  
environnementales



100%

d'enrobés à température  
abaissée

Taux de recyclage  
moyen d'enrobés de 34 %



60 000

vehicules/jour en  
moyenne attendu



Près de

80

entreprises mobilisées  
sur le chantier

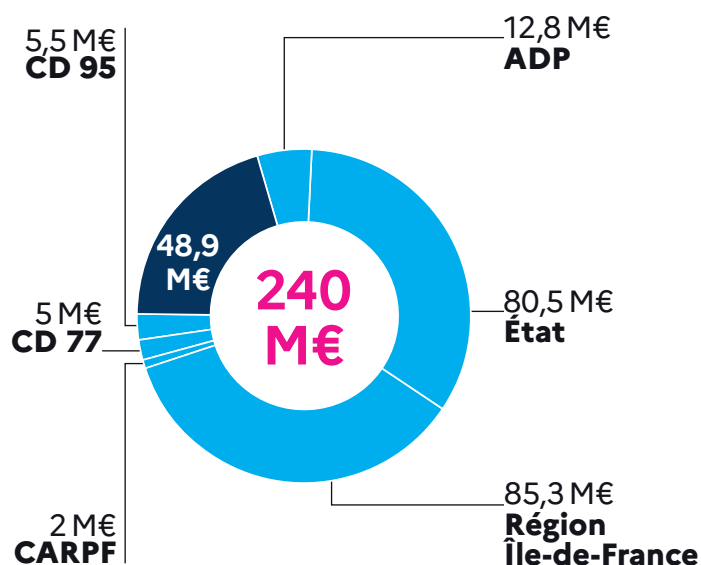
Signalisation provisoire mise en place pendant les travaux



## UN PROJET PARTENARIAL : DE NOMBREUX ACTEURS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET

### Une opération cofinancée

L'État (Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires) est maître d'ouvrage du projet par l'intermédiaire de la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France (DRIEAT) et de la Direction des routes d'Île-de-France (DiRIF) dont le Contournement Est de Roissy intégrera le réseau routier national en gestion. Projet structurant pour le territoire, l'opération fait l'objet d'un cofinancement par la Région Île-de-France, l'État, le Groupe ADP, les Conseils départementaux du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne et la Communauté d'Agglomération de Roissy Pays de France.



■ Montant financé avant 2015

■ Montant financé sur le CPER 2015/2020 et complément



## De nombreux partenaires impliqués

Outre les services de la Direction des routes d'Île-de-France, de nombreux acteurs ont été impliqués tout au long de la vie du projet :

- les acteurs locaux (départements, intercommunalités, communes),
- les acteurs en interface avec le projet : Groupe ADP, exploitants routiers des réseaux adjacents (SANEF), gestionnaires de réseaux (SMCA, TRAPIL...), KEOLIS,
- L'ensemble des intervenants sur le chantier : entreprises de travaux et de contrôle extérieur (près de 80), dont 1 entreprise en charge du contrôle du respect des prescriptions environnementales, 2 coordinateurs de la sécurité et de prévention (CSPS),
- Les appuis du maître d'ouvrage : assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), agence de communication.

## Des travaux complémentaires pour une infrastructure intégrée dans son environnement

L'achèvement complet de cette opération interviendra à l'issue de travaux complémentaires ou de finition, qui viendront achever son intégration dans le territoire. Ces travaux consisteront notamment en :

- la réalisation d'aménagement paysagers. Ces derniers s'inscrivent également dans la mise en œuvre des mesures environnementales sur les abords du projet (plantations d'arbustes notamment),
- la réalisation d'un écran acoustique au niveau de la commune du Mesnil-Amelot,
- la mise en place de la signalisation directionnelle et de la finalisation du déploiement du réseau de signalisation dynamique sur les réseaux routiers adjacents.

Une partie de ces travaux se déroulera postérieurement aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

### Nouvelles voies de l'A104



## RETOUR EN IMAGES SUR 4 ANS DE TRAVAUX

Mars 2019 - Pose du tablier du PI10 - Travaux de nuit sous interruption de trafic ferroviaire



Mai 2019 - Élévation des piles du pont sur LGV (PI10)



Septembre 2020 - Fondations du pont de Mauregard (PS9)



Novembre 2020 - Étaieage du tablier du pont de l'échangeur du Mesnil-Amelot (PS7)



## INAUGURATION DU CONTOURNEMENT EST DE ROISSY

Septembre 2020 - Élévation des piles du pont de l'échangeur du Mesnil-Amelot (PS7)



Mars 2021 - Terrassement de la phase 1 du CER entre Compans et le Mesnil-Amelot



Mars 2021 - Piles du pont de l'échangeur du Mesnil-Amelot (PS7)



Juin 2021 - Terrassement et élévation des piles du pont (PS11) à Epiais-lès-Louvres



Août 2021 - Élévation des piles de l'ouvrage de doublement de l'accès Est (PS6)



Août 2021 - Pont de Mauregard (PS9) achevé et terrassements de la future A104



Août 2021 - RD212 achevée et circulée



Septembre 2022 - Proximité des travaux avec les pistes d'atterrissage de l'aéroport Paris-CDG



Septembre 2022 - Phase 1 du CER achevée et circulée



Octobre 2022 - Application des enrobés sur la phase 2 du CER entre le Mesnil-Amelot et l'A1



Octobre 2022 - Ponts raccordant le giratoire d'Epiais-lès-Louvres achevés (PS11 et 12)







Mai 2023 - Application des enrobés sur la phase 2 du CER







**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

[www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)  
Contact presse : Préfecture de la région d'Île-de-France,  
[pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr),  
Direction des Routes d'Île-de-France,  
[contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr](mailto:contactmedias.dirif@developpement-durable.gouv.fr)